

J'estime pourtant que la partie la plus originale et la plus méritoire de sa thèse est celle où il fixe la chronologie des *Sermons* de Bossuet, et même des fragments oratoires. M. Floquet avait cherché la date de leur composition dans les allusions historiques ; l'abbé Vaillant l'avait demandée à la langue et au caractère de l'écriture ; Gandar, enfin, à l'examen des manuscrits. M. Lebarq croit, et avec raison, à la sûreté d'une autre méthode, entrevue par Gandar, à " l'étude minutieuse de l'orthographe de Bossuet ". Aux débuts de sa carrière oratoire, Bossuet orthographie *phonétiquement*, c'est-à-dire comme l'on prononce.

" Il y a, dit l'abbé Lebarq, des ondulations, pour ainsi dire, dans cet essai d'orthographe phonétique. En 1650, on touche à l'épanouissement complet ; jusque-là il y a progression croissante. A la fin des études théologiques de Bossuet, l'application du système est rigoureuse ; elle dure avec le même caractère pendant les premiers mois de son séjour à Metz (1652). Mais déjà on aperçoit quelques symptômes de relâchement, et bientôt les formes étymologiques font de fréquentes réapparitions, jusqu'à ce qu'en 1653 l'auteur rompe à peu près complètement avec le système phonétique."

Et l'abbé Lebarq, pour consolider mieux son système, remarque que les principales modifications constatées dans l'orthographe de Bossuet correspondent à ses changements de résidence. En arrivant à Paris, en 1642, il écrit en suivant l'orthographe étymologique telle qu'il l'a apprise chez les jésuites. Au collège de Navarre, il se façonne à l'orthographe phonétique à laquelle il reste fidèle pendant tout son canonicat à Metz ; à partir de 1659, lors de son voyage à Paris, il s'en dépouille peu à peu, et, lorsqu'il quitte Metz pour vivre définitivement à Paris, il reprend l'usage commun. D'après ces principes, M. Lebarq a pu classer toutes les œuvres oratoires de Bossuet, dans un ordre rigoureux très clair, et que, pour ma part, je crois définitif. Cette enquête si vaste et si habilement menée se termine par la mention, chronologique aussi, des sermons de Bossuet qui ont péri et dont le souvenir a été gardé soit par Ledieu dans son Journal, soit dans les Mémoires du temps, ou même dans les procès-verbaux des visites épiscopales, quand, évêque de Meaux, Bossuet réservait à son peuple les restes d'une voix qui tombait et d'une ardeur qui s'éteignait. Perte irréparable ! Car l'abbé Lebarq porte à trois cent cinquante le nombre de ces allocutions dont il n'a retrouvé qu'une indication ou une analyse sèche et décolorée.

Deux ou trois détails ne m'ont point paru assez justifiés dans les assertions de M. Lebarq ; quelques autres auraient pu être ajoutés à son histoire de la constitution du texte de Bossuet.

Il n'est pas exact de dire (p. 345) qu'à la date du 18 avril 1686, Bossuet fit donner une mission à Claye, par les Oratoriens. L'entreprise dont il s'agit est plus générale. Bossuet avait appelé les Oratoriens à s'en aide pour convertir les protestants : il s'était réservé Meaux et les environs pour y porter la parole lui-même, tandis que les missionnaires s'étaient répartis çà et là, dans le diocèse. Du reste, la France entière, pour ce carême de 1686, devenait le théâtre d'un immense effort que,